



Remboursement sécurité sociale

Par **carofab71**, le **11/05/2009** à **18:54**

Bonjour, victime d'un accident du travail le 4.09.06 j'ai été déclaré en tant que tel, puis suite à des retards administratifs je fus finalement déclaré en maladie. La sécurité sociale a continué à me rembourser en A.T. Le 30 sept 2008 je reçois un papier de la sécurité sociale me demandant de rembourser le trop perçu. Je finis par payer en demandant les justificatifs de remboursements pour me faire indemniser par ma mutuelle. Ma mutuelle de l'époque me rappelle en me disant que au bout de 2 ans ils ne remboursent plus..... Or le premier doc. de la sécu me demandant les remboursements ds trop perçus était déjà hors délai... AT le 4.09.06 papiers sécu 30.09.08. Comment faire pour récupérer cette somme plus de 400 euros somme trop perçue ok mais suite à une erreur de la sécu qui cumule les fautes puisqu'elle me dit que je pourrais me faire indemniser alors que les délais sont épuisés quand elle m'envoie le courrier... Si vous réussissez à me comprendre merci de m'apporter une réponse juridique, la sécurité sociale est dans ses torts c'est sûr mais ai-je un recours ? en vous remerciant.